



Monsieur le Préfet des Pyrénées Orientales,

En votre qualité de représentant de l'Etat, nous souhaitons vous interpellier sur la situation que génère, dans notre département, la mobilisation sociale contre la réforme envisagée des retraites.

Depuis le 5 décembre, des milliers d'hommes et de femmes de ce département se retrouvent dans les grèves et les manifestations à l'appel de nos organisations syndicales.

Ils et elles rejettent la réforme du système de retraites que veulent leur imposer le président de la République et son gouvernement.

Ce projet n'est pas acceptable, car il est porteur de régression des droits de chacune et chacun : toutes les hypothétiques avancées proposées par le gouvernement devraient être financées par des baisses de pensions ou par l'allongement de la durée de la vie au travail. D'autres choix sont pourtant possibles.

Aujourd'hui, jour de l'ouverture de la « conférence des financeurs », nos organisations syndicales réaffirment leurs propositions d'augmentation des recettes des régimes de retraites, qui passent par une meilleure répartition des richesses créées par le travail des salarié-e-s.

L'avis du Conseil d'État est un désaveu cinglant à la stratégie gouvernementale. Cette réforme est décidément injuste et dangereuse. Il confirme nos analyses d'une réforme qui méprise les formes réglementaires et législatives et, sur le fond, fait ressortir le flou du projet. Il pointe les biais de l'étude d'impact et des 29 ordonnances auxquelles le texte du projet de loi renvoie comme autant d'éléments qui masquent la réalité de la réforme. Il contredit les engagements de compensation aux dégâts de la réforme que le gouvernement avait fait miroiter pour certaines catégories, notamment les enseignants.

C'est pourquoi nous demandons le retrait du projet présenté par le Premier ministre, afin que soient ouvertes sans délai de vraies négociations avec les organisations syndicales, pour un système de retraites pleinement juste et solidaire, porteur de progrès pour toutes et tous, sans allongement de la durée de la vie au travail.

Comptant sur votre diligence à rendre compte de notre colère et de notre détermination, veuillez, Monsieur le Préfet, accepter nos plus respectueuses salutations.

Pour l'intersyndicale départementale :

Jean-Paul Bareil
SD - FSU 66
+33 683177467